

Corse: appel au vote "NON" au référendum du 6 juillet

Nous, signataires (citoyens, élus, syndicalistes), portons à votre connaissance cet appel, cette pétition. Nous tenons à alerter la population sur les conséquences désastreuses de cette régionalisation proposée au référendum. Prenez connaissance de notre appel. Dans l'urgence, la population est appelée à voter le 6 juillet 2003 par référendum sur la proposition de création d'une assemblée territoriale unique. (extraits de l'appel).

Collectivité unique, quels enjeux ?

Les départements disparaissent au profit d'une collectivité unique (environ 80 élus), qui réunira l'ensemble des compétences régionales et départementales au profit d'une seule majorité. Dans quel but ? « Simplifier les structures administratives », « apporter des réponses plus adaptées aux situations locales »... Non ! Raffarin le dit lui-même sur les marches de la préfecture d'Ajaccio : «Aux insulaires de prendre la tête de la nouvelle régionalisation française.»

En effet, à Versailles, le 17 mars, députés et sénateurs réunis en Congrès ont révisé la Constitution. La République est décentralisée. L'article 5 de cette loi constitutionnelle est capital : « Les collectivités ou leurs groupements peuvent (...) déroger à titre expérimental, et pour un objet et une durée limités, aux dispositions législatives et réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences. » Bien sûr dans un premier temps à titre expérimental ; mais si on expérimente , c'est toujours pour généraliser ensuite.

Cette collectivité aurait donc des pouvoirs législatifs et réglementaires. Elle définirait seule la politique et voterait seule le budget de l'île. Elle aurait un pouvoir fiscal accru.

Elle serait l'employeur de la plupart des fonctionnaires (sauf l'armée, la police et la justice, et quelques services regroupés autour du préfet de région).

C'est là un véritable basculement de société, qui prend la forme d'un désengagement de l'Etat. Qui peut croire que le Code du travail et les conventions collectives seront encore appliqués, alors que l'Etat transfère ses prérogatives dans ce domaine aux institutions européennes ? Alors que la plupart des fonctionnaires dépendraient du pouvoir politique local, qui peut accepter de lui remettre le droit de décider de l'avenir du SMIC, du montant des cotisations, de la définition des prestations sociales ? Dans notre région, où sévit le travail non déclaré et précaire, les bas salaires, chacun voit clairement quels sont les enjeux ! Et ne parlons pas des réglementations en matière d'urbanisme et d'environnement (littoral...) ! (...)

Décentralisation, réforme de l'Etat, privatisations, et disparition des services de fonctions publique

Leur méthode consiste toujours à tenter de manipuler l'opinion publique. Il n'est question que de « réforme courageuse », « mission de service public renforcée », « l'offre de service sera encore (sic) meilleure », « élan nouveau », « meilleure cohérence »...

Assez de mensonges !

L'Union européenne et les critères de convergence de Maastricht imposent au gouvernement de Chirac et Raffarin des économies drastiques

Le lundi 5 mai sur France Inter, le ministre invité confirmait confirmait le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite. Le journaliste annonçait que le gouvernement serait tenu de supprimer 30 000 postes en un an pour satisfaire aux exigences européennes(...).

La Corse a toujours constitué le banc d'expérimentation de toutes les étapes de la décentralisation, pour devenir aujourd'hui le laboratoire de l'Europe des régions imposée par Maastricht et Amsterdam pour démanteler la nation et la République.

C'est la porte ouverte à l'instauration et l'approfondissement de l'inégalité entre régions riches et régions pauvres. Et de leur mise en compétition. Avec la disparition programmée du principe de

péréquation nationale, qui garantit l'égalité des droits : à région pauvre, prestations réduites au minimum.

Combien de temps avant qu'une région riche (Ile-de-France, Rhône-Alpes...) ne demande à s'affranchir de la solidarité nationale ? Par exemple, que feront les caisses régionales bénéficiaires ? Verseront-elles pour les caisses caisses déficitaires ou choisiront-elles plutôt de diminuer les prestations des employeurs de leurs régions ? Et pour nous, en Corse, quelles conséquences lorsqu'il faudra équilibrer certains budgets (Sécurité sociale, assurance chômage...) ?

Qui ne voit l'avenir qui se dessine ?

NON à la déréglementation politique et sociale.

NON à la disparition et à la privatisation des services publics.

NON à la régionalisation de l'école, non aux diplômés et programmes régionaux.

NON à l'accentuation des inégalités sociales et territoriales.

Nous appelons à voter non lors du référendum du 6 juillet

LISTE DES SIGNATAIRES :

Alivesi Toussaint, conducteur receveur ; **Banghe M.-F.**, employée de bureau ; **Bartoli Pierre**, conseiller municipal d'Ajaccio ; **Bastianelli Francis**, syndicaliste TCA ; **Bastianelli Françoise**, secrétaire ; **Battesti Véronique**, enseignante retraitée ; **Bay-Cecchini MariePaule**, infirmière ; **Belgodère Marie-Dominique**, CO-Psy ; **Bellini Madeleine**, secrétaire ; **Bellini Nicolas**, étudiant ; **Beretti Paule**, adjoint administratif ; **Biancamaria Pierre**, employé de Sécurité sociale ; **Bighelli Catherine**, retraitée ; **Bighelli Véronique**, conseillère ; **Bonnot-Gallucci Sabine**, conseillère d'orientation-psychologue ; **Borde Michel**, enseignant retraité ; **Borelli Paul**, conseiller général retraité Education nationale ; **Borrissoff Y.**, retraité ; **Bouquin Pia** ; **Brusse Jean-Toussaint**, agent hospitalier ; **Bucchini Dominique**, enseignant, conseiller territorial ; **Bunnik Benoît**, enseignant ; **Campana Françoise**, OEA ; **Caramelle Philippe**, fonctionnaire ; **Carlini Dominique**, agent EDF ; **Casamarta Bettina**, professeur d'école ; **Casanova A.**, agricultrice ; **Casanova M.-C.**, étudiante ; **Casanova Jean-Noël**, étudiant ; **Caviglioli Ghislaine**, libraire ; **Caviglioli Mathieu**, instituteur ; **Cesari Ange**, syndicaliste ; **Cesari Marie-Claude**, chargée de diffusion ; **Clavière Corinne**, factrice ; **Cosimi Jean-Pierre**, hospitalier ; **Costa Pascal**, retraité ; **Costa M.-L.**, retraitée ; **Danièle Benaya**, enseignante ; **Delavalle M.-C.**, infirmière ; **Desanti Pauline**, retraitée de l'Education nationale ; **Desanti Pierre**, principal de collège retraité ; **Désert Annie**, formatrice ; **Dominici Toussaint**, professeur d'arts plastiques ; **Faivre Martine**, secrétaire ; **Ferracci Albert**, enseignant retraité ; **Filoni François**, conseiller municipal Ajaccio, agent EDF ; **Flores Ange**, retraité ; **Foglia Marie-Paule**, syndicaliste hospitalière ; **Fondacci Jo**, agent administratif ; **Franceschini Jean-François**, syndicaliste enseignant ; **Gallucci**, ATSEM ; **Gandolfo Philippe**, infirmier ; **Geronimi Dominique**, enseignant ; **Giacometti Pierre**, formateur ; **Giacomini Jean-Pierre**, agent EDF ; **Giacomoni Paul**, syndicaliste ; **Giovanangelli Dominique**, cadre EDF ; **Giuitta Christine**, enseignante ; **Giuliani Patricia**, professeur certifié ; **Giulj Christine**, enseignante ; **Grosjean M.**, chef de service IME ; **Guerrini Pierre-Xavier**, IDE ; **Guidicelli Daniel**, syndicaliste enseignant ; **Guidicelli François**, premier adjoint au maire de Venaco ; **Jacquot Hervé**, chômeur ; **Jacquot Marie-Jo**, infirmière ; **Jacquot Michèle**, retraitée ; **Jacquot Régis**, syndicaliste hospitalier ; **Lambroschini Octave**, syndicaliste hospitalier ; **Le Gall Thierry**, CPE ; **Lledo Yves**, premier secrétaire de la fédération PCF de Corse du Sud ; **Lucas Violaine**, enseignante ; **Lucciani Jean-Jacques**, syndicaliste ; **Luigi Catherine**, syndicaliste enseignante ; **Marini Pierre**, retraité ; **Maroselli M.-C.**, secrétaire ; **Martinelli Jean-Luc**, instituteur ; **Martini P.**, ATSEM ; **Mavier Didier**, OPP espaces verts ; **Mchiri Hedi**, enseignant ; **Micaletti Ange**, retraité ; **Michel Boyer**, syndicaliste hospitalier ; **Michelangelli**, surveillant d'externat ; **Monticsi Jean-Paul**, informaticien ; **Mufraggi Cécile**, syndicaliste enseignante ; **Muraccioli Philippe**, maire d'Ocana ; **Murralli Thomas**, aide-éducateur ; **Nanni Paul**, OP ; **Negroni Patricia**, infirmière ; **Ogor**, agent du Trésor ; **Ortoli PierreVincent**, agent EDF ; **Osty Christian**, Jeunesse et Sport ; **Padetti**, agent du Trésor ; **Pantaloni Ange**, adjoint au maire de la ville d'Ajaccio ; **Pantaloni Marie-Noëlle**, infirmière ; **Paoletti Joëlle**, infirmière ; **Paoli Hélène**, agent du Trésor ; **Paoli Jacques**, agent des Impôts ; **Pasqualini Marie**, étudiante ; **Pastinelli Stéphane**, professeur ; **Pays Henri**, retraité ; **Pelirat Valérie**, factrice ; **Pelloni Dominique**, maire de Santa Maria Siché ; **Perrin Claude**, fonctionnaire syndicaliste ; **Pichetti Paul**, La Poste ; **Pietri Françoise**, comptable ; **Pietri Pierre**, instituteur ; **Pimenoff Jean**, retraité ; **Pimenoff Natacha**, conseillère municipale d'Ajaccio ; **Pireddu Paule**, ATSEM ; **Poggi Toussaint**, agent EDF ; **Pruneta Françoise**, retraitée ; **Rasori Thadé**, employé de presse ; **Renucci Antoine**, syndicaliste au Trésor ; **Renucci Jean-Louis**, syndicaliste hospitalier ; **Renucci**, institutrice retraitée ; **Romagnan Michel**, enseignant ; **Roux Olivier**, syndicaliste enseignant ; **Santini Marcel**, syndicaliste ; **Sarrola Jean-François**, kiosquier ; **Savalli Pierre**, CPE ; **Secchi Lucien**, Saseu rectorat ; **Shiffot Marie-Claude**, conseillère ; **Silvani Eric**, cuisinier ; **Susini**, contrôleur au Trésor ; **Tatti François**, adjoint au maire de Bastia ; **Tenti Muriel**, informaticienne ; **Tomasi Michel**, syndicaliste hospitalier ; **Torre Dominique**, La Poste ; **Torre Gabrielle** ; **Vellutini Rachel**, secrétaire ; **Vesperini Andrée**, enseignante ; **Vesperini Dominique**, enseignant ; **Vesperini Jean-Claude** ; **Vignaroli Annonciade**, enseignante ; **Vignaroli Tony**, imprimeur ; **Vincensini Anais**, vendeuse ; **Vincenti Rose**, adjoint administratif ; **Willich Didier**, enseignant.